Envoyé en préfecture le 04/03/2016
Reçu en préfecture le 04/03/2016
Affiché le
ID : 041-244100798-20160229-041_012_2016-DE

GRAND CHAMBORD
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2016
BUDGET GENERAL – DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Nota Bene :

- Ces orientations sont travaillées en grande masse et seront ajustées pour la préparation du budget 2016.
- Elles ont été présentées en Commission Ressources le 15/02/2016.
- Elles seront complétées et affinées après les décisions d'orientations prises en Conférence des Maires lors de leur prochaine séance le 23/02/2016.

1/ LE CONTEXTE NATIONAL ET LOCAL

A/ Le contexte économique national

Les indications qui suivent résultent des anticipations présentées dans le débat d'orientations des finances publiques nationales ainsi que celles des principaux acteurs institutionnels ou privés.

- ***Produit intérieur brut***

Les anticipations du Ministère de l'Economie et des Finances présentées dans le projet de Loi de Finances font état d'une prévision de croissance qui pourrait être de l'ordre de 1.1 % pour 2015 soit la plus forte croissance depuis 2011. Pour 2016, le Gouvernement anticipe une croissance de 1.5 %.

- ***Inflation***

Les dernières prévisions d'inflation (hors tabac) pour 2015 se chiffrent à 0,1 %. Pour 2016, l'hypothèse retenue par le Gouvernement s'établit à 1 %.

- ***Consommation privée***

Selon l'INSEE, au dernier trimestre 2015, la consommation des ménages a diminué (-0.9 %). Cette baisse est imputable au repli des dépenses en énergie.

B/ Le contexte économique local

L'analyse *(réalisée par l'observatoire de l'économie et des territoires)* :

Alors que l'INSEE fait état d'une croissance plus forte que prévu du PIB national au 1er trimestre, **l'activité économique paraît au contraire marquer de nouveau le pas en Loir-et-Cher.** Plusieurs indicateurs en attestent. Ainsi, les **chiffres d'affaires** des entreprises sont à un **niveau inférieur** à celui du début 2014, les **investissements** s'inscrivant pour leur part en **recul très prononcé**. On relève en revanche un léger mieux pour la mise en chantier de locaux destinés aux activités, dans des volumes toujours faibles cependant.

Envoyé en préfecture le 04/03/2016
Reçu en préfecture le 04/03/2016
Affiché le
ID : 041-244100798-20160229-041_012_2016-DE

Le manque de tonus de l'économie transparaît également au travers de la **baisse des importations**, qui se renforce, et en particulier pour le poste machines et équipements directement lié à l'investissement. Les **exportations** (hors matériel militaire) poursuivent en revanche leur **redressement**. Au chapitre des points positifs, on peut également souligner que la **création d'entreprises** s'est très nettement **reprise** et que les embauches en intérim sont un peu plus nombreuses.

Pourtant, le marché du travail montre toujours des signes plutôt alarmants. **L'emploi salarié** a de nouveau reculé au dernier trimestre 2014, entrainant pour l'ensemble de l'année une **perte de près de 700 postes**. Les évolutions sont très contrastées selon les activités : **recul très sévère pour la construction**, qui a perdu plus de 6 % de ses effectifs en un an ; reflux plus limité dans l'industrie et le commerce. A contrario, les **services** font preuve d'un **sursaut salutaire** (+ 480) qui compense en partie les destructions d'emplois des autres secteurs. De nouvelles contractions sont à craindre, si l'on en juge par les offres d'emploi et les déclarations d'embauche qui s'inscrivent en baisse au 1er trimestre.

Pour bon nombre de petites entreprises de la construction de notre département, la légère amélioration des **mises en chantier de logements** ne constitue pas nécessairement une bonne nouvelle dans la mesure où elle ne concerne que l'habitat collectif, qui est plus souvent dévolu à de grosses structures. De son côté, la construction de maisons individuelles se retrouve à un niveau historiquement bas.

Rompant avec la tendance des trimestres précédents, le rythme annuel de croissance du **chômage est reparti à la hausse** ; il demeure un peu inférieur néanmoins à celui enregistré dans la région et en France. Parallèlement l'écart d'évolution entre les demandeurs n'ayant jamais travaillé (catégorie A) et ceux ayant eu une activité brève (catégories B et C) se creuse de nouveau au détriment de ces derniers, signe d'une multiplication des contrats courts (y compris missions d'intérim). Témoigne également de cette situation la forte augmentation du nombre de **bénéficiaires du RSA** percevant l'allocation activité seule. La **précarité** gagne encore un peu de terrain en Loir-et-Cher, le nombre de dossiers de surendettement affichant une hausse qui n'est pas constatée en Centre – Val de Loire ni dans le pays.

2 / LE CONTEXTE DE LA CCGC en 2014

A/ LA FISCALITE

La CC présente un produit moyen par habitant de **545 €/hab**.
Ce produit est légèrement plus important que la moyenne nationale (449 €)

La CC présente un effort fiscal de **0,89**

Seuil alerte : au dessus de 1

Cela signifie qu'elle prélève **11 %** de recettes fiscales de moins
que si elle appliquait des taux moyens nationaux à ses bases de fiscalité,

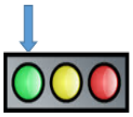

Envoyé en préfecture le 04/03/2016
Reçu en préfecture le 04/03/2016
Affiché le
ID : 041-244100798-20160229-041_012_2016-DE

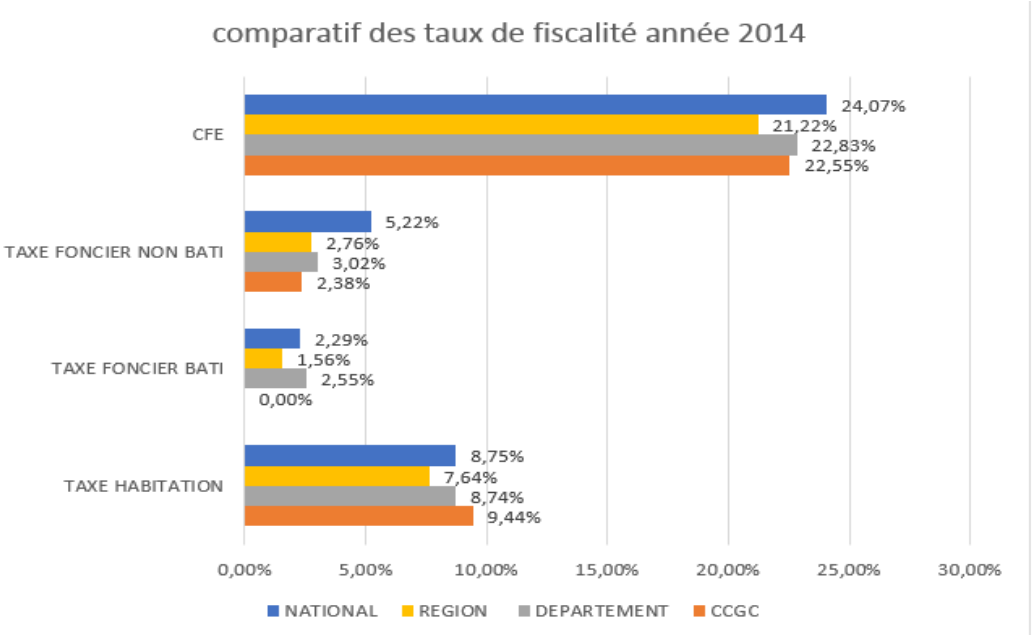

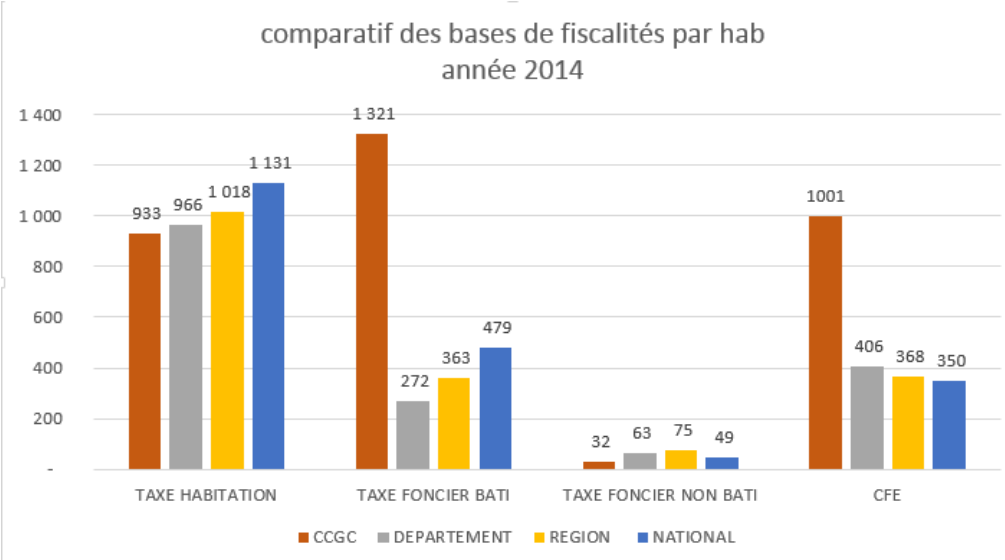

B/ L'ENDETTEMENT

La dette globale de la CC est de **231 €/hab**
(167 €/hab au national)

Seuil alerte : au dessus de 1,6

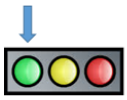

Elle représente **0,7 années de produits de fonctionnement**
(0,48 pour la région et 0,51 pour le national)

Seuil alerte : au dessus de 20%

De même l'annuité de dette consomme **9,50 %** des produits de fonctionnement

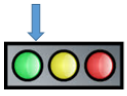

Envoyé en préfecture le 04/03/2016
Reçu en préfecture le 04/03/2016
Affiché le
ID : 041-244100798-20160229-041_012_2016-DE

Le ratio dit de "risque financier" mesure lui la capacité d'une commune à rembourser l'ensemble de sa dette avec l'autofinancement brut dégagé (ce qu'il reste de produits après paiement des charges courantes de fonctionnement).

Seuil alerte : zone verte jusqu'à 8 années

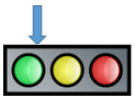

La communauté s'en acquitte en **2,51 années**
(2,61 années pour la région et 2,75 années pour le national)

C/ L'AUTOFINANCEMENT

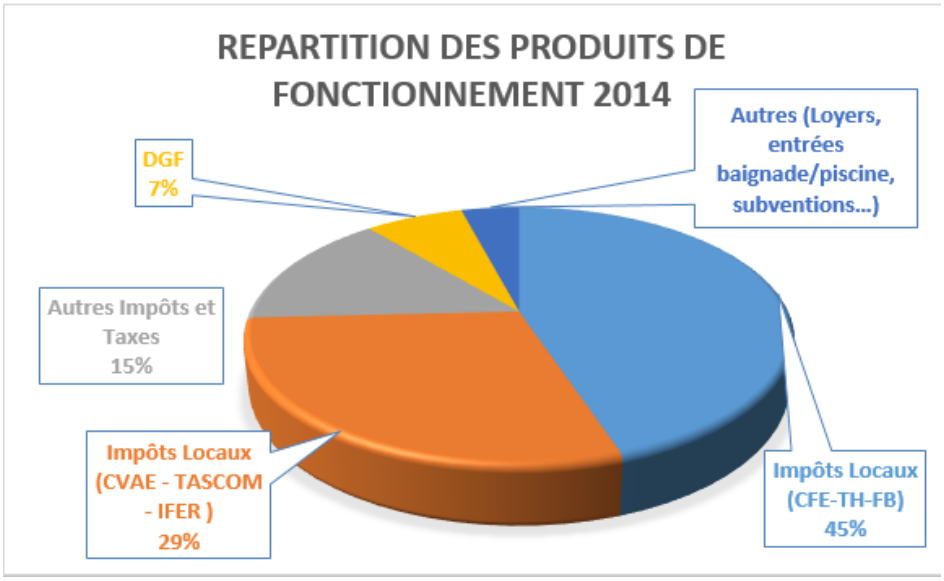

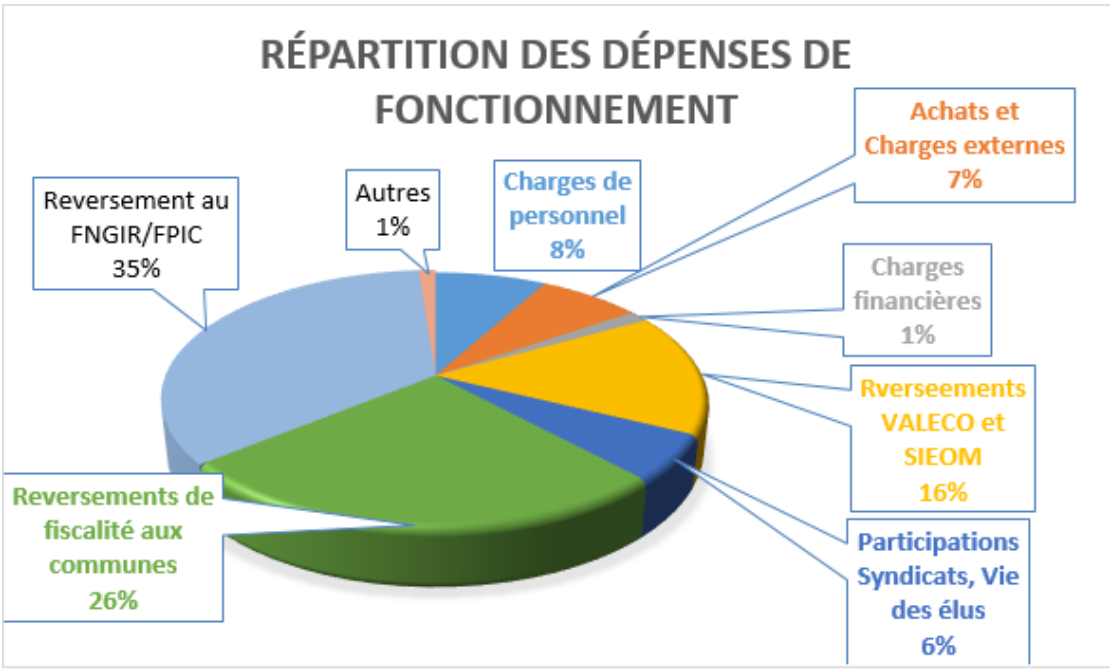

La CC conserve une capacité d'autofinancement. Ainsi, après paiement de ses charges courantes et remboursement de la dette, elle dégage 21 % pour financer ses investissements (un peu plus de 13 % pour les moyennes régionales et nationales)

Envoyé en préfecture le 04/03/2016
Reçu en préfecture le 04/03/2016
Affiché le
ID : 041-244100798-20160229-041_012_2016-DE

3 / LES EVOLUTIONS A PRENDRE EN COMPTE

A / Sur nos recettes

1. Fonctionnement

- Sur la Fiscalité :
  - Evolution des bases prévue par le PLF 2016 : 1 %
  - Evolution des taux : à débattre

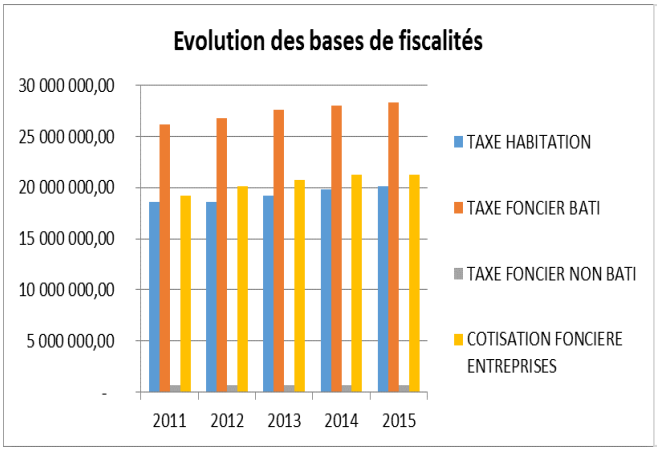

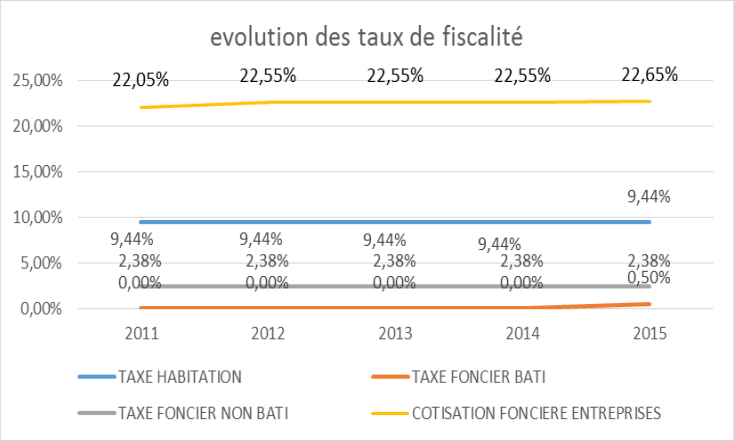

- Sur les dotations :
  - Sur la DGF : Continuité de la minoration pour le redressement des finances publiques : - 173 635 € prévus pour 2016 (DGF 2015 : 406 939 € et DGF prévi 2016 : 233 304 €)

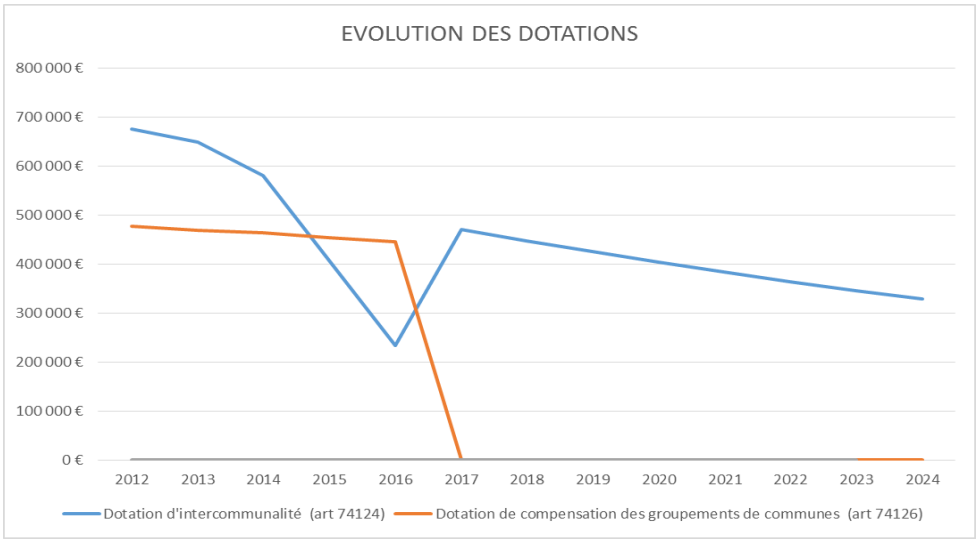

Envoyé en préfecture le 04/03/2016
Reçu en préfecture le 04/03/2016
Affiché le
ID : 041-244100798-20160229-041_012_2016-DE

2. Investissement

- Sur les subventions :

  - L'ETAT : Maintien de la Communauté au titre de la DETR
  - LA REGION CENTRE : Signature du Contrat 3G le 16/09/2013 pour 5 ans (*2 463 182* € de subvention sur le territoire (com com + communes) ➔ reste 2 ans
  - LE CONSEIL DEPARTEMENTAL : ➔ fin de l'accompagnement du CD41 sur les politiques de développement économique
  - PAYS DES CHATEAUX : Nouveau contrat LEADER en cours de lancement (3 ans)

- Sur les emprunts : taux des emprunts historiquement bas.

B / Sur nos dépenses

- Sur les reversements de fiscalité :
  - Sur le Fond National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR) ➔ Pas d'évolution
  - Sur le Fond de Péréquation Intercommunal et communal (FPIC) ➔ + 57 500 € (+ 28%) : attention cette augmentation ne tient compte que de la part CC + 95 000 € de prise en charge pour les communes. Le fond pour les communes va également augmenter. Il faudra débattre de la prise en charge complémentaire.

- Sur nos cotisations aux principaux Syndicats:
  - PAYS DES CHATEAUX : Maintien de la cotisation au niveau 2015 soit 129 354 € (dont environ 57 000 € de remboursement des pistes cyclables)
  - LE SIAB : La participation 2015 n'a pas été appelée. Aux orientations du SIAB, il est prévu 22 758 € de participation 2016.
  - VALECO ET SIEOM : taux à voter mais sans impact sur budget CC
  - SMO « Loir-et-Cher Numérique » : la cotisation de 2015 a été de 8 500 €. En attente d'informations de leur part pour 2016.

- Sur nos adhésions aux différentes associations (AMF, CAUE, ADIL, …) : 10 000 € (sans changement) (1 500 de plus que 2015)

- Sur nos participations aux différentes associations (VAL DES CHATEAUX, MAISON DE LA LOIRE, MARINS DU PORT DE CHAMBORD, …) : 60 000 € (5 000 de plus que 2015)